

DEPARTEMENT  
DES  
**DEUX-SEVRES**



**VILLE DE NIORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 15 OCTOBRE 2012**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :  
le 09/10/2012

Affichage du Compte-Rendu Sommaire  
et affichage intégral :  
le 22/10/2012

**Délibération n° D-2012-505**

Mise en réforme de matériels informatiques

**Président :**

**MADAME GENEVIÈVE GAILLARD**

**Présents :**

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Delphine PAGE, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicolle GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAUULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Madame Julie BIRET, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Elsie COLAS, Madame Maryvonne ARDOUIN, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

**Secrétaire de séance :** Annie COUTUREAU

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Madame Anne LABBE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis SIMON, Monsieur Alain PIVETEAU, ayant donné pouvoir à Madame Josiane METAYER, Madame Blanche BAMANA, ayant donné pouvoir à Monsieur Christophe POIRIER, Monsieur Patrick DELAUNAY, ayant donné pouvoir à Madame Delphine PAGE, Madame Gaëlle MANGIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Sylvette RIMBAUD, ayant donné pouvoir à Madame Elsie COLAS, Madame Elisabeth BEAUVAIS, ayant donné pouvoir à Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Jérôme BALOGÉ, ayant donné pouvoir à Monsieur Marc THEBAULT

**Excusés :**

Monsieur Alain BAUDIN, Monsieur Guillaume JUIN, Monsieur Michel PAILLEY.

**Direction des Systèmes d'Information  
et de Télécommunications**

**Mise en réforme de matériels informatiques**

Monsieur Jean-Louis SIMON, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

Un certain nombre de matériels informatiques et bureautiques répertoriés dans l'annexe jointe (micros, écrans, imprimantes, etc.) sont devenus inutilisables et ont été retirés des services. Etant totalement hors d'usage, ils ne présentent plus aucun caractère de réutilisation hormis pour le recyclage.

Les écrans, qui contiennent des éléments toxiques (des terres rares pour le revêtement de l'écran), devront donc être détruits par l'entreprise ayant les matériels nécessaires à ce type de manipulation. Bien que la récupération de l'électronique soit gratuite, la destruction des écrans est onéreuse du fait de la nécessité pour l'entreprise d'amortir le coût des matériels réglementaires nécessaires.

Ces matériels sont repris par la société TRIADE ELECTRONIQUE – boulevard de la Chanterie – Parc d'activités – Angers Est-Pôle 49 – 49480 SAINT SYLVAIN D'ANJOU, où les composants électroniques sont recyclés.

Le tarif facturé pour la reprise de ces matériels est le suivant :

Traitement (imprimantes, fax, etc.)	150,00 € HT la tonne
Mise à disposition de contenant	3,00 € HT par mois
Collecte et transport par enlèvement	150,00 € HT par rotation du véhicule

Les crédits nécessaires seront ouverts au budget de l'exercice ;

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- autoriser la mise en réforme des matériels listés en annexe ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à faire reprendre ces matériels par la société Triade Electronique.

**LE CONSEIL  
ADOPTE**

Pour : 42  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0  
Excusé : 3

Pour Madame le Maire de Niort,  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

Signé

Jean-Louis SIMON